

Objet : Lettre de cadrage budgétaire 2022

Ref : HS/DG/21-09

Lyon, le 7 septembre 2021,

Chères et Chers membres des personnels,

On le sait, au-delà de sa technicité, le budget constitue la traduction des choix politiques de l'établissement. L'élaboration du projet de budget est, dès lors, un moment important de la vie de notre établissement puisque cet instrument permet d'en mettre en œuvre la stratégie c'est-à-dire à la fois les projets engagés lors de la mandature précédente, qui doivent être menés à bien, et ceux inscrits dans mon programme de mandat. Mais le budget pour 2022 s'inscrit encore dans un contexte sanitaire incertain. Et il est notamment difficile de savoir si le premier semestre 2022 permettra de revenir pleinement à une activité normale, notamment concernant les activités événementielles dont la tenue sera désormais de nouveau autorisée sous réserve de respecter certaines conditions.

Par ailleurs, il faut relever que notre établissement, à l'instar de tous les Instituts d'Etudes Politiques, sera désormais mieux accompagné puisque le dialogue de stratégie et de gestion avec le MESRI est étendu à ces derniers concernant le volet « Projets » de la phase 1 dite « Stratégie » (septembre 2021-février 2022).

Cette année, le projet de budget s'inscrit dans un contexte d'augmentation de nos recettes, avec une hausse espérée de la subvention pour charge de service public pour financer des mesures ciblées : tutorat pour les étudiants de 1^{ère} année ou encore compensation de certaines nouvelles dispositions réglementaires (financement attendu de la prolongation des contrats doctoraux, mais aucune indication sur le financement de la part complémentaire santé employeur, de l'indemnité de télétravail). L'établissement a également obtenu un important financement pour le Service de l'enseignement numérique à la suite d'une réponse à un appel à projets du ministère (financement d'un poste pendant un an et d'actions de formation). En outre, le fort développement ces dernières années de

l'apprentissage et des actions de formation continue devrait continuer à avoir un impact positif sur nos recettes. Enfin, si le projet TOOLS déposé avec l'ENS et le CNSMD dans le cadre du PIA4 devait être retenu, les premiers financements seraient perçus en 2022 mais cet élément ne peut actuellement pas être intégré dans la construction budgétaire.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de poursuivre nos efforts afin de maîtriser le niveau des dépenses au titre des heures d'enseignement.

Au vu de ces données, les priorités cadrant l'élaboration de ce projet de budget doivent être évoquées. Elles concernent six principaux domaines : les conditions et le cadre de travail, la lutte contre les VSS et les discriminations, l'accès à notre cursus de formation, les conditions d'études, l'offre pédagogique, l'activité de recherche et enfin la documentation.

Être attentif aux conditions de travail et améliorer le cadre de travail :

La concertation avec tous les personnels et le dialogue social doivent être favorisés afin de garantir l'existence de conditions de travail satisfaisantes. Différentes mesures sont, dès à présent, identifiées.

- Le plan de formation de l'établissement sera développé sur la base des nombreuses propositions déjà construites et des nouvelles demandes des services, une attention particulière devant être accordée aux priorités inscrites dans le plan d'actions pour l'égalité professionnelle. L'offre de formation à destination des enseignants sera renforcée.
- Comme depuis 2017 une enveloppe sera budgétisée pour les revalorisations d'agents contractuels ainsi que la revalorisation des primes de fin d'année.
- Des moyens seront prévus pour que le retour sur site s'accompagne de la reprise des moments de convivialité au fil de l'année. Par ailleurs, le soutien à l'association des personnels sera pérennisé.

- L'engagement pris d'initier un travail réflexif collectif sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'établissement nécessitera un accompagnement extérieur et donc des moyens dédiés.
- Des opérations d'investissement relatives au cadre de travail sont également prévues ; l'élaboration du budget 2022 inclura une actualisation de notre Programme Pluriannuel d'Investissement afin d'intégrer les nouveaux projets à moyen terme, notamment l'éventuelle extension de nos locaux si ce projet est retenu dans le cadre du prochain CPER.

Pour l'année 2022, les projets suivants sont programmés en dépenses

- Les travaux concernant la salle du Conseil auront lieu en 2022.
- Le chantier de rénovation du bâtiment du Parc Blandan, qui accueillera la *Public Factory*, démarrera en 2022.
- Des moyens seront dédiés à des actions permettant d'améliorer nos performances énergétiques en cohérence avec les engagements qui seront pris dans le cadre de la COP2 avec la signature de l'accord de Grenoble.

Affirmer le caractère prioritaire de la lutte contre les VSS et les discriminations :

Cette question doit être au cœur de notre action et son traitement doit associer pleinement le CHSCT. L'objectif sera de renforcer l'effectivité de notre politique en la matière, dans le droit fil de la politique conduite par la direction précédente.

Dès à présent, l'augmentation du nombre d'heures alloué à l'une des référentes Egalité sera proposée au Conseil d'administration du mois de septembre.

Information et prévention seront renforcées notamment par une meilleure communication sur l'action de la Cellule Egalité et la mise en place de

formations. Une réponse à un appel à projets du ministère devrait assurer des moyens supplémentaires à l'établissement qui pourra, en outre, bénéficier des formations qui devraient bientôt être proposées par le ministère.

Démocratiser l'accès à notre parcours de formation :

- Le développement du programme PECED se poursuivra avec des visites de la chargée de mission dans les lycées partenaires afin de préparer le renouvellement des conventions en consolidant les liens existants, avec le renforcement des ateliers ou la mise en place d'une gratification des tuteurs.
- Par ailleurs, en cohérence avec le PECED et dans le cadre du continuum collèges lycées, les actions de Cordées Démo'campus que nous portons avec l'AFEV seront pleinement déployées.

Favoriser le bien-être étudiant et de bonnes conditions d'études :

Dès à présent, certaines mesures ont pu être financées afin d'aider les étudiants et les étudiantes connaissant des difficultés financières avec une augmentation de 50 % des bourses de mobilité, une aide apportée pour financer des mesures liées à la crise sanitaire (périodes de quarantaine dans les Etats d'accueil s'agissant de l'année de mobilité) ou financement de tests linguistiques pour les étudiants et étudiantes boursiers.

Ces efforts concrétisant un accompagnement social des étudiants et des étudiantes devront être poursuivis. S'ajouteront à ces mesures le maintien des aides exceptionnelles, le développement de nouvelles offres d'emplois à destination des étudiants (accueil en bibliothèque), le financement d'une plateforme de recherche de logements et la reconduction des permanences de psychologues à partir de l'automne 2021.

Par ailleurs, devra être financée la mise à disposition d'une salle équipée de deux micro-ondes pour les étudiants et les étudiantes.

Les conditions d'apprentissage seront également améliorées par la pérennisation du tutorat pour les étudiants et les étudiantes de première année. Mis en place en février 2021 dans le contexte de la crise sanitaire, ce dispositif d'accompagnement par les pairs a, en effet, répondu à un réel besoin.

- Enfin, les associations étudiantes seront accompagnées pour faire redémarrer une vie étudiante aussi active que possible en fonction du contexte sanitaire. Dans cette perspective, la commission CVEC se réunira en octobre pour définir le budget prévisionnel 2022.
- Le niveau des subventions annuelles aux associations sera maintenu avec une attention particulière pour les actions renforçant les liens entre les deux campus de l'établissement.

Enrichir notre offre pédagogique :

- Notre effort sera maintenu pour faire du campus de Saint-Etienne un campus attractif « Territoires ». Cela passera par une proposition de créer une voie d'accès spécifique en 1^{er} cycle afin d'attirer des candidats très motivés par les doubles diplômes avec l'UJM. Cela se traduira également par un renforcement de l'identité du secteur « Territoires » dans le cadre de la nouvelle convention-cadre avec l'UJM afin de proposer une spécialité axée sur l'enjeu de la TEE dans les territoires aux côtés des spécialités existantes sur les enjeux du développement économique et de la protection et de l'innovation sociale.
- Nous installerons à la rentrée 2021 le nouveau secteur *International Public Affairs* proposant des cours bilingues aux étudiants et aux étudiantes de nos double diplômes internationaux.
- L'année 2021-2022 sera aussi celle du déploiement de la Prépa Talents du site lyonnais dans laquelle le CPAG est fortement impliqué.

- L'accompagnement aux usages de l'enseignement numérique sera enfin poursuivi, avec notamment une charge de mission dédiée.
- Dynamiser nos relations avec notre université d'association - l'Université Lumière-Lyon 2 - constituera également un axe fort de notre action.

Contribuer au développement de notre activité de recherche :

Nous continuerons à développer la politique de recherche :

- Le niveau des dotations aux équipes de recherche et à la Commission scientifique sera a minima maintenu.
- Le partenariat avec la Maison Française d'Oxford signé en 2018 et mis en œuvre avec succès en 2019 sera renouvelé. En lien avec les responsables d'aires géographiques, nous travaillerons dans cet esprit à ouvrir certains partenariats internationaux à de la mobilité « recherche » pour les enseignants-chercheurs.
- Plus globalement, la dimension internationale de l'activité de recherche sera développée avec la création d'une Commission Relations internationales.
- Dans le cadre d'une réforme des instances compétentes en matière de recherche se traduisant par un renforcement de l'action de la Commission scientifique, une réflexion sera engagée afin d'identifier plus finement les besoins des enseignants-chercheurs susceptibles d'appeler une action de l'établissement, que ce soit concernant le recours à HAL, les réponses à des appels à projets ou la valorisation des travaux des enseignants-chercheurs de l'établissement.

Développer les services de la documentation :



SCIENCES PO LYON

14 avenue Berthelot
69365 LYON Cedex 07
00 33 (0)4 37 28 38 00

www.sciencespo-lyon.fr



Nous déploierons pleinement les actions portées par la Bibliothèque pour une évolution de ses espaces et services aux publics grâce au financement COMESUP obtenu en 2021.

Dans ce cadre, nous allons donc entamer, Delphine GARDETTE, Aurélie BORDAS et moi-même, un dialogue budgétaire avec chacun des responsables de sous CR.

Ce dernier se déroulera entre le 27 septembre 2021 et le 8 octobre 2021 afin de permettre de procéder aux arbitrages nécessaires et de consolider le projet de budget en novembre pour un vote par le Conseil d'administration en décembre.

Je vous remercie, tous et toutes, du temps que vous consacrerez à la préparation de ces entretiens qui permettront utilement d'affiner notre projet, notamment par l'intégration de vos propositions.

Bien cordialement,

Hélène SURREL

Directrice

